

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19, les plans d'études peuvent connaître les adaptations suivantes en cours de semestre :

- Possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
 - Adaptation des modalités d'évaluation, sans induire des dérogations aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
 - Modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.
- Les étudiants sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études et le fil d'infos étudiants du site de l'Ecole de droit.

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en professions judiciaires (temps plein)

Matière	Enseignants	Années				examens	credits ECT	Secteur
		20 A	21 P	21 A	22 P			
Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 30 crédits ECTS								
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique (cours)	F. Taroni					O	28	3 ESC
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique (travaux pratiques)	F. Taroni					V	28	3 ESC
Organisation, rôle, fonctionnement et acteurs du système judiciaire, justice numérisée	L. Moreillon / M. Mazou					O	28	3 Droit
Politique et institutions suisses	A. Ladner					O	28	3 Idheap
Procédure civile	J. Haldy / Y. Diagne					O	56	6 Droit
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay					O	56	6 Droit
Procédure pénale	A. Macaluso					E	56	6 Droit
Module 2 : Enseignements obligatoires pour un total de 50 crédits ECTS								
CEDH appliquée	L. Moreillon / M. Mazou					O	28	3 Droit
Communication publique	A. Ladner					O	28	3 Idheap
Déontologie et éthique du magistrat (donné une année/2 : prochaines présentations P22/P24)	J.-F. Meylan					O	28	3 Droit
Droit de la famille approfondi (donné une année/2 : prochaines présentations P21/P23)	Ph. Meier / P. Stoudmann					O	28	3 Droit
Droit de l'exécution des peines	B. Viredaz					O	28	3 Droit
Instruction pénale dans le milieu informatique	S. Fetter					E	18	2 ESC
** International Commercial Litigation (Partie A) (en anglais)	A. Bonomi / E. Lein					E	28	3 Droit
Interprétation et prise de décision	S. Weerts / A. Biedermann					E	28	3 Idheap
Les expertises, les mandats et les rapports	C. Champod					O	28	3 ESC
Management et organisation	D. Giauque					V	28	3 Idheap
Médiation civile et commerciale	C. Lévy					O	56	6 Droit
Politique criminelle	M. Jendly					O	28	3 ESC
Pratique de la magistrature et gestion de l'audience (donné une année/2 : prochaines présentations P22/P24)	L. Moreillon / M. Mazou					O	56	6 Droit
Procédure en droit des personnes étrangères (donné une année/2 : prochaines présentations P22/P24)	MS N'Guyen					O	28	3 Droit
Représentation de la justice et du juge	S. Guichard					Ver	28	3 Idheap
Module 3 : Cours blocs pour un total de 6 crédits ECTS								
Ateliers autour de la Justice de paix (LP, successions, protection de l'adulte et de l'enfant, PAFA) (donné une année/2 : prochaines présentations P22/P24)	Ph. Meier					V	18	2 Droit
Outils de gestion, numérisation de la justice (2 ou 3 demi-journées)	O. Glassey					V	18	2 Idheap
Thématique du MOOC (Massive Open Online Courses): La science forensique au tribunal; témoin digne de foi ? Autres questions d'interprétation	C. Champod, F. Taroni, A. Biedermann					V	18	2 ESC
Module 4 : Cours à option pour un total de 15 crédits ECTS								
Aménagement du territoire et droit public des constructions	B. Bovay					O	56	6 Droit
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy					O	28	3 ESC
Comptabilité, lecture et bilan	NN					E	28	3 Droit
* Criminalité économique et organisée (cours-bloc)	J. Gerber					E	18	2 ESC
Droit administratif approfondi	A.C. Favre					O	28	3 Droit
Droit de la consommation	A.C. Fornage					O	56	6 Droit
Droit de l'immobilier	Th. Dubois					O	56	6 Droit
Droit des assurances privées	V. Brulhart					O	56	6 Droit
Droit des assurances sociales	B. Kahil					O	56	6 Droit
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : prochaines présentations P21/A22)	A. Morin					E	56	6 Droit
Droit des relations suisses - Union européenne	F. Maiani					E	56	6 Droit
Droit du travail	R. Wylar					O	56	6 Droit
Droit et éthique de la profession d'avocat	J. Bénédicte					O	28	3 Droit
Droit pénal économique	A. Macaluso					E	56	6 Droit
Droit pénal informatique	S. Métille					O	38	4 Droit
Entraide judiciaire internationale en matière pénale	A. Macaluso					E	28	3 Droit
Erreurs judiciaires	N. Dongois					O	28	3 Droit
** International Commercial Arbitration	E. Lein					O	56	6 Droit
** International Commercial Litigation (Partie B) (en anglais)	A. Bonomi / E. Lein					E	28	3 Droit
Introduction à la Criminologie	M. Aebi					E	28	3 ESC
La famille internationale	A. Bonomi / E. Lein					O	56	6 Droit
L'enquête judiciaire	J.-L. Gremaud					V	28	3 ESC
Médecine légale	S. Grabherr + 3 interv.					O	28	3 Droit
Modes amiables de résolution de conflits en matière pénale	C. Perrier					O	28	3 Droit
Principes généraux de droit privé	E. Philippin / D. Piotet					O	56	6 Droit
Protection des données	S. Métille					E	56	6 Droit
Psychiatrie légale	J. Gasser					O	28	3 Droit
Psychologie de l'enfant et du professionnel	NN					V	28	3 externe
Psychopathologie des déviances	B. Gravier					O	28	3 ESC
Traitement des victimes d'événements criminels par la justice	V. Jaquier					O	28	3 Droit
*** Cours hors-liste (Enseignements Droit/ESC/IDHEAP)	NN							6
Stage (y.c. mémoire de stage) ou Mémoire de Maîtrise universitaire								19

D'entente avec le Comité scientifique, le Décanat établit et publie au début de chaque année universitaire, la nature des examens auxquels les étudiants sont soumis.

* Cours blocs à dotation horaire répartie sur l'année, organisation annuelle

** Le cours est dispensé en **anglais**

*** Ecrire à mlawprofjudiciaires@unil.ch dans les délais d'inscription pour validation.

¹ Pour obtenir la Maîtrise universitaire en Droit en professions judiciaires, l'étudiant doit réussir indépendamment les cinq modules et avoir ainsi acquis les 120 crédits ECTS en conformité avec les dispositions du présent Règlement et du plan d'études.

² Les modules 1, 2 et 3 sont réussis et les crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations de chaque module.

³ Le module 4 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.

⁴ Le module 5 est réussi et les 19 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise universitaire ou pour son stage et son rapport de stage.